

CITROËN ≥ 250 ET 400

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages Portes, capot	2
Poste de conduite Commandes et accessoires Instruments de bord	4
Position de conduite Sièges, rétroviseurs	8
Mise en route Contact, démarreur, starter	10
Conduite Vitesses, freins	12
Signalisation et visibilité Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace	14
Climatisation Aération, chauffage, désembuage	16
Aménagements professionnels	18

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : huile, liquide freins	20
Mécanique et électricité	22
Carrosserie	24
Habitacle	26

INCIDENTS

Anomalie signalée par un	
instrument de bord	6
Remplacement d'une roue	28
Réglage des projecteurs	29
Remplacement d'une lampe	30
Remplacement d'un fusible	32
Remplacement de la batterie	32
Remplacement d'une bougie	33
Mise en route à la manivelle	34
Remorquage	34

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	36
Caravaning	37
Identification, Pièces de rechange	37
Déplacements à l'étranger	38
Caractéristiques techniques générales	40

INDEX ALPHABÉTIQUE

44

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages Portes, capot	2
Poste de conduite Commandes et accessoires Instruments de bord	4 6
Position de conduite Sièges, rétroviseurs	8
Mise en route Contact, démarreur, starter	10
Conduite Vitesses, freins	12
Signalisation et visibilité Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace	14
Climatisation Aération, chauffage, désembuage	16
Aménagements professionnels	18

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire aisément votre véhicule. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 36 avant de prendre le volant pour la première fois.

NOTICES D'EMPLOI DES VÉHICULES « A » TOUS TYPES Encart N° 01-75

PNEUMATIQUES

Les pneumatiques « Michelin » des types suivants sont également autorisés, aux pressions de gonflage précisées dans les Notices d'emploi respectives :

Ces montes peuvent être dotées de crampons, mais il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de : 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un agent Citroën qui vous donnera toutes précisions utiles à cet égard.

NOTICE D'EMPLOI « 250 et 400 » N° 07605 Encart N° 10/75

ADDITIF - RECTIFICATIF

Orifice de remplissage de carburant	Page 3 Fig. 5
Il est situé sur le côté droit du véhicule. Ouverture : Appuyer sur le couvercle (Rep. 1) et to Fermeture : Procéder en sens contraire jusqu'à enc	urner, sens inverse horloge. lenchement.
Poste de conduite: Commandes et accessoires	Page 4 Fig. 6
12 Combiné « Antivol-Contact-Démarreur » ou co	mmandes distinctes de « Contact » et « Démarreur » (Suivant équipement
Vérifications et appoints	Page 20
5 Réservoir de liquide de freins :	Lire: « NF-R 12 640 S ou V » au lieu de « NFR 12 640 S ou V ».
Entretien carrosserie	Page 25
• Enjoliveurs métalliques extérieurs :	L'eau de lavage peut également être additionnée d'un produit typ shampooing « Abel Auto ».
Tâches de goudron sur la carrosserie : Lustrage de la peinture :	Enduction avec un produit genre « Abel protège chrôme ». Utiliser un produit spécial (ex.: « Bonnex n° 2 »). Eau à lustrer (ex.: « Abellissime »).
Incidents: Remplacement d'une roue	Page 28
Remontage : - Bloquer énergiquement les écrous de Roue arrière	roue avec la manivelle.
Placer le moyeu de manière qu'un se Placer la roue sur ce toc, permettant a le moyeu se trouvera immobilisé par l Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvell	ainsi aux deux trous supérieurs de tomber en face des deux autres toc e poids de la roue.

Pièces de rechange

Page 37

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la Marque. Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la « Garantie », de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non-conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles. Un tel montage priverait en outre, l'utilisateur de tout recours envers le Constructeur. Sont plus particulièrement en cause : les éléments liés au freinage, les équipements d'éclairage-signalisation, les équipements moteur, le système d'échappement, les pièces de direction, les pièces de structure, les pièces de suspension.

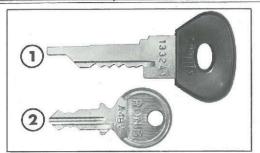


Fig. 1 - Clés

- 1 « Antivol-contact-démarreur » (suivant
- équipement)
 2 Clés de contact et de portes latérales et



Fig. 2 - Porte avant-droite (de l'intérieur)
1 - Verrouillage

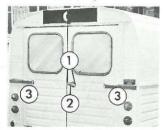


Fig. 3 - Porte arrière de fourgon

- 1 Poignée
- 2 Serrure
- 3 Dispositif de maintien d'ouverture

Clés (Fig. 1)

La clé la plus grande (Rep. 1) commande le combiné « antivol-contact-démarreur » (v. page 10) (suivant équipement).

La clé de conctact (Rep. 2) commande les serrures de la porte avant gauche et de la porte arrière du fourgon.

Nous vous recommandons d'en noter les numéros à la ligne prévue dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

Ouverture : fa

: faire pivoter la poignée vers le bas.

Verrouillage

: à clé (porte avant gauche seulement).

De l'intérieur (Fig. 2) :

• Ouverture : soulever le levier situé à l'avant des portes.

• Verrouillage : Abaisser le cliquet (Rep. 1) (porte avant droite seulement).

• Déverrouillage : relever le cliquet (Rep. 1) (porte avant droite seulement).

Porte arrière de fourgon (Fig. 3)

Elle est à double vantaux, les poignée et serrure se situant sur le battant droit.

• Ouverture : Tourner la poignée (Rep. 1) dans le sens inverse horloge.

• Verrouillage : avec la clé de contact, serrure (Rep. 2).

Un dispositif (Rep. 3) permet de maintenir les battants ouverts.

Ne pas oublier de les refermer avant de rouler.

Capot (Fig. 4 et 4 bis)

- Soulever le levier (Rep. 1) situé sous le pare-chocs avant, à l'aplomb du milieu de la calandre: le capot s'entrouvre légèrement.
- Le relever alors complètement, puis dégager la béquille de son support (Rep. 2) pour en fixer l'extrémité dans l'anneau de caoutchouc du nez de capot.
- Avant de refermer le capot, ne pas omettre de replacer la béquille sur son support (Rep. 2).

Orifice de remplissage de carburant (Fig. 5)

Il est situé sur le côté droit du véhicule, au dessous de la glace de custode. Dévisser le couvercle (Rep. 1) pour ouvrir.



Fig. 5 - Orifice de remplissage , de carburant 1 - Couvercle



Fig. 4 - Ouverture du capot 1 - Levier de déverrouillage



Fig. 4 *bis* - Ouverture du capot 2 - Support de béquille 3 - Béquille

Service of the		
1	Commandes des indicateurs de direction	v. page 14
2	Bouche d'aération côté gauche	v. page 16
3	Buse de désembuage-dégivrage pare-brise	v. page 16
4	Commande du signal de détresse	v. page 15
5	Commande d'essuie-glace électrique	v. page 14
6	Commande de l'avertisseur sonore et de l'éclairage	v. page 15
7	Commande du volet d'aération	v. page 16
8	Commande de chauffage	v. page 16
9	Cendrier	
10	Bouche d'aération droite	v. page 16
11	Commande de réglage des phares	v. page 29
12	Combiné «antivol-contact-démarreur» (suivant équipement)	v. page 10
13	Frein de secours et d'immobilisation	v. page 13
14	Commande de lave-glace (suivant équipement)	v. page 14
15	Commande de starter	v. page 10
16	Commande de répartition d'air pare-brise plancher	v. page 17
17	Levier de changement de vitesse	v. page 12
18	Boîte à gants	

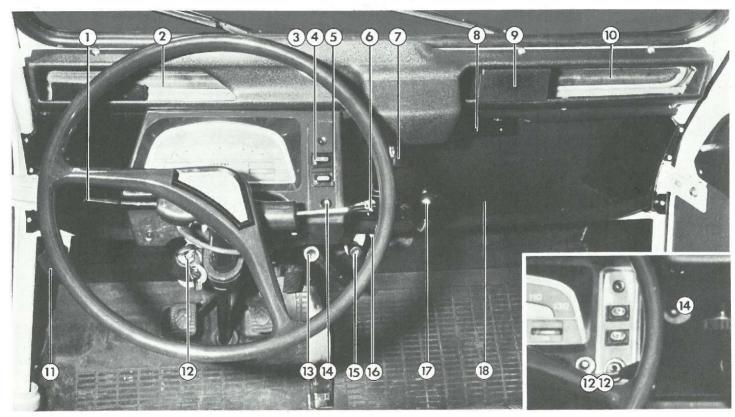


Fig. 6 - Poste de conduite : Commandes et accessoires

L'éclairage des instruments ci-après, à l'exception du voyant de pression d'huile moteur (Rep. 2) et du voyant de détresse (Rep. 6), est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur.

Leur fonctionnement, à l'exception du voyant de détresse, repéré 6, ne s'opère que contact mis.

1 Tachymètre

Les repères rouges indiquent les maxis à ne pas dépasser.

2 Voyant de pression d'huile moteur (sur camionnette 400 seulement)

- Il s'allume lorsque le contact est mis et s'éteint dès que le moteur tourne.
- S'il reste allumé moteur tournant, ou s'il s'allume en route, arrêter le moteur pour vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire (v. page 20).
- Au cas où il resterait allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

3 Jauge de carburant

Capacité du réservoir : 25 litres.

4 Compteur kilométrique totalisateur

Détecteur de charge de batterie

- Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zone blanche. Si elle se trouve dans les zones rouges, consulter un agent Citroën.
- Il est possible que moteur en régime, l'aiguille reste dans la zone blanche quadrillée lorsque les phares sont allumés : la batterie est insuffisamment chargée.
- Normalement, en roulant, le générateur doit charger la batterie et, dans un délai inférieur à deux heures, l'aiguille doit revenir nettement dans la zone blanche.
 Au cas contraire, consulter un agent Citroën.

6 Voyant de détresse

Clignote pendant toute la durée du fonctionnement. S'il ne se met pas en action, vérifier les indicateurs de direction (v. page 31).

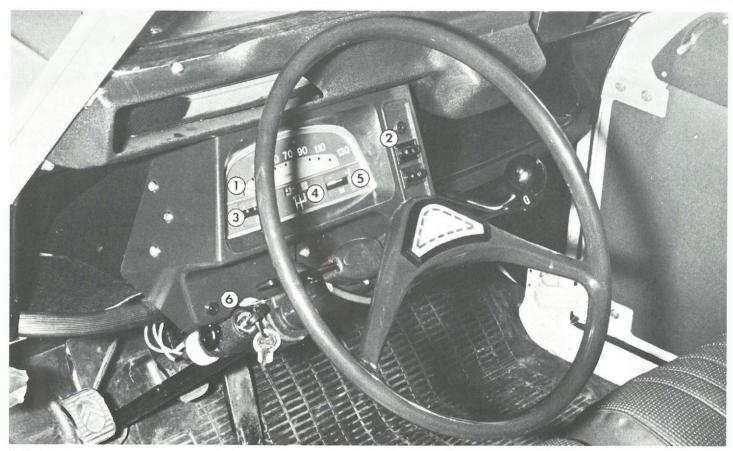


Fig. 7 - Poste de conduite : Instruments de bord

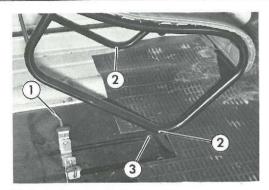


Fig. 8 - Réglage des sièges

1 - Clavette de verrouillage

2 - Tétons de fixation

3 - Orifices de maintien

Sièges (Fig. 8)

Réglage longitudinal:

- Déverrouiller du plancher l'armature droite du siège (gauche pour le siège passager) en faisant pivoter la clavette (Rep. 1), de façon à amener la broche d'arrêt en regard de l'ouverture de dégagement.
- · Retirer la clavette.
- Faire basculer le siège vers l'avant pour libérer les tétons de fixation (Rep. 2) des orifices correspondants (Rep. 3)
- Soulever le siège et le déplacer jusqu'à la position désirée, puis introduire les tétons (Rep. 2) dans les orifices sélectionnés (Rep. 3)
- · Verrouiller l'armature au plancher.

Dépose:

Procéder comme pour le déverrouillage et sortir le siège du véhicule.

Rétroviseurs (Fig. 9)

Les voitures sont dotées d'un rétroviseur intérieur et de deux rétroviseurs extérieurs latéraux gauche et droit.

La rigidité des boîtier et articulation inférieure du bras des rétroviseurs extérieurs est réglable.

Position de conduite

Régler la position longitudinale du siège en fonction des commandes. Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

N.B. : Des Ceintures de Sécurité pouvant être montées aux places avant, hors série, consulter un agent citroën.



Fig. 9 - Rétroviseur extérieur (côté droit)

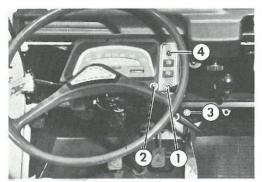


Fig. 10 - Mise en route

- 1 Commande de contact
- 2 Commande de démarreur
- 3 Commande de starter
- 4 Voyant de pression d'huile moteur
 - (sur « Camionnette 400 » seulement)

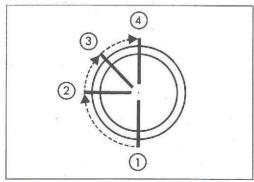


Fig. 11 - Combiné « antivol-contact-démarreur »

- 1 Position « Antivol »
- 2 Position « Garage »
- 3 Contact
- 4 Démarreur

Commande de contact (Fig. 10 - Rep. 1).

Tourner la clé dans le sens horloge jusqu'à butée.

Commande de démarreur (Fig. 10 - Rep. 2).

Voir utilisation à la page ci-contre (« Mise en route »).

Commande de starter (Fig. 10 - Rep. 3).

Ne l'utiliser que si le moteur est froid.

Voir utilisation à la page ci-contre (« Mise en route »).

Combiné « antivol-contact-démarreur » (Fig. 12). (sur certains équipements)

Le combiné est situé en dessous de la planche de bord, sur la colonne de direction, à gauche.

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes (Fig. 13).

- 1 Antivol (direction verrouillée).
- 2 Garage (direction libre).
- 3 Contact.
- 4 Démarreur.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position « Antivol » à la position « Garage » de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Pour enlever la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie (« Antivol ou Garage »).

Ne jamais l'enlever avant l'arrêt complet de la voiture.

Un dispositif de sécurité empêchant d'actionner le démarreur deux fois de suite, il est impératif, si le moteur s'arrête, ou n'a pas démarré à la première sollicitation, de couper le contact d'allumage, puis de le remettre, pour pouvoir actionner une nouvelle fois le démarreur.

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles située au dos de la notice peut éviter un oubli.

Mise en route

(Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé).

- S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré
 Après un arrêt prolongé par temps très froid, "dégommer" d'abord le moteur en
 l'actionnant à l'aide de la manivelle, sans mettre le contact ni le starter.
- Tourner la clé jusqu'à butée: le contact est mis.
 Sur " ≈ 400" le voyant de pression d'huile moteur (Rep. 1 Fig. 12) s'allume.

Si le moteur est froid:

- · Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.
- · Tirer à fond la commande de starter.
- Actionner le démarreur, jusqu'à ce que le moteur tourne.

Dès que le moteur tourne, lâcher les commandes (celle du starter se plaçant automatiquement en position intermédiaire). Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants sans l'emballer.

Si le moteur est chaud:

- Ne pas tirer la commande de starter.
- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur et la maintenir enfoncée.
- Actionner le démarreur et, dès que le moteur tourne, lâcher la pédale d'accélérateur.

En montagne, après un arrêt très court :

- Actionner le démarreur sans appuyer sur l'accélérateur.
- Lorsque le moteur se met en route, accélérer progressivement pour ne pas l'étouffer.
- Si le moteur ne part pas sur le ralenti, tirer le starter en position intermédiaire.

Avant d'engager la première vitesse

Réduire, si nécessaire, la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter. Après quelques minutes de route, le starter n'étant plus utile, le repousser à fond. Sur " \approx 400" le voyant de pression d'huile moteur (Rep. 1 - Fig. 12) doit s'être éteint.

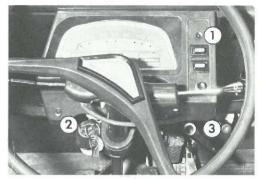


Fig. 12 - Mise en route

- 1 Voyant de pression d'huile moteur (sur « Camionnette 400 » seulement)
- 2 Commande « antivol-contact-démarreur »
- 3 Commande de starter

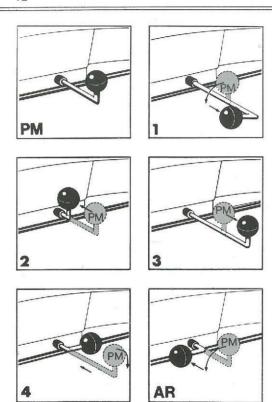


Fig. 13 - Levier de vitesses : PM = Point mort : AR = Marche arrière

Sélection des vitesses (Fig. 13)

Les positions des vitesses sont repérées sur une grille peinte sur la glace du tableau de bord.

- Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.
- Ne pas oublier, lors d'un stationnement, de placer le levier des vitesses au point mort.

Le passage à la vitesse supérieure doit s'effectuer au plus tard lorsque l'aiguille du tachymètre atteint le repère rouge correspondant.

Pour passer de :

- PM en 1 re Tourner la boule du levier à gauche et tirer à fond.
- 1 re en 2e Pousser à mi-course avec la paume de la main, le levier pivote de lui-même vers la droite. Pousser alors à fond de course.
- 2º en 3º Tirer à fond, droit vers soi.
- 3e en 4e Pousser à mi-course avec la paume, tourner à droite et pousser à fond.
- PM en AR Tourner à gauche et pousser à fond.

Frein de secours et d'immobilisation (Fig. 14 et 15).

Pour le serrer : Tirer sur la poignée (Rep. 1).

Pour le desserrer : Tirer sur la poignée.

Appuyer sur le bouton (Rep. 2) et repousser la poignée à fond, sans

cesser d'appuyer sur le bouton.

Sécurité

Mise en place : Tirer sur le bouton (Rep. 2) et le tourner d'un quart de tour (à droite ou

à gauche) jusqu'à ce que le taquet (Rep. 3) initialement libéré, s'insère

dans l'encoche de blocage (Rep. 4).

Suppression : Tirer sur le bouton (Rep. 2) et le tourner jusqu'à ce que le

taquet (Rep. 3) vienne s'insérer dans l'encoche de déblocage (Rep. 5).

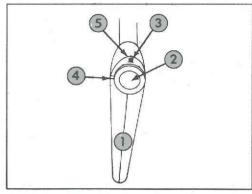


Fig. 14 - Frein de secours (position libre)

1 - Poignée

2 - Bouton de sécurité

3 - Taquet de verrouillage 4 - Encoche de blocage du taquet

5 - Encoche de déblocage

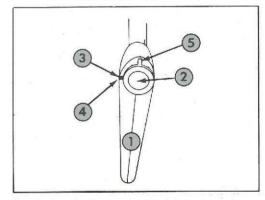


Fig. 15 - Frein de secours (sécurité mise)

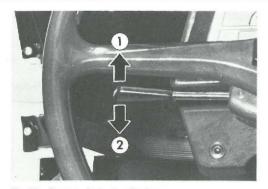


Fig. 16 - Commande de signalisation
1 - Clignotants droit
2 - Clignotants gauche

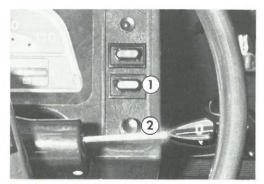


Fig. 17 - 1 - Bouton de commande d'essuie-glace 2 - Bouton de commande de lave-glace

Commande des indicateurs de direction (Fig. 16)

Clignotants de droite : Basculer le levier vers le haut,

Clignotants de gauche : Basculer le levier vers le bas.

Un répétiteur sonore se fait entendre pendant toute la durée de fonctionnement. S'il n'est plus audible, vérifier les indicateurs de direction (page 31).

Commande d'essuie-glace électrique (Fig. 17 - 17 bis)

Mise en marche: Appuyer sur le bouton (Rep. 1)

Arrêt : Appuver à nouveau sur le b

: Appuyer à nouveau sur le bouton et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Commande de lave-glace (Fig. 17 - 17 bis) (suivant équipement)

Appuyer sur le bouton (Rep. 2) par impulsion. La hauteur du jet dépend de la pression exercée.

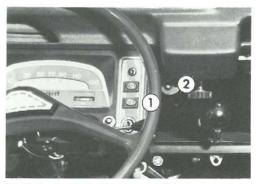


Fig. 17 bis - 1 - Bouton de commande d'essuie-glace 2 - Bouton de commande de lave-glace

Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore (Fig. 18)

Extinction : Les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un, "O" est face au pilote.

Éclairage "Ville" : Tourner le bouton d'un cran "V".

Éclairage "Route" : Tourner le bouton d'un deuxième cran "R".

Éclairage "Code" : A partir des positions "Ville" ou "Route", pousser sur le levier en

l'éloignant du volant.

Avertisseur sonore : Appuyer suivant l'axe du bouton (Rep. 2).

Commande de signal de détresse (Fig. 18)

Mise en marche: Appuyer sur le bouton (Rep. 1).

Les quatres clignotants se mettent en marche.

Arrêt : Appuyer à nouveau sur le bouton.

Ce signal fonctionne même si le contact n'est pas mis.

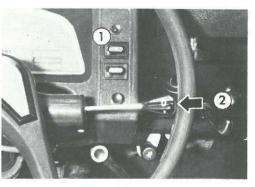


Fig. 18 - Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore

1 - Commande du signal de détresse

2 - Avertisseur sonore

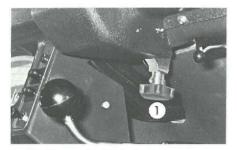


Fig. 19 - Commande de l'aération

1 - Boutons de manœuvre

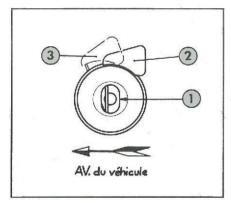


Fig. 20 - Glaces latérales

- Orifice de verrou
- 2 Poussoir de déverrouillage
- 3 Position déverrouillée

▲ Volet d'aération (Fig. 19) (Air frais seulement)

Mise en action: Tourner le bouton cranté (Rep. 1). dans le sens horloge plus ou moins

suivant le débit désiré.

Arrêt : Tourner le bouton en sens inverse jusqu'à butée.

▲ Glaces des portes latérales (Fig. 20)

Pour les entrouvrir :

Appuyer sur le poussoir de verrouillage situé à la partie inférieure, les glaces se maintiendront d'elles-mêmes entrebaillées en cours de route.

Pour les ouvrir complètement :

Relever à fond la partie mobile, de façon à engager la tête de fixation dans l'ouverture du verrou externe supérieur (Rep. 1).

Pour les refermer :

Dégager la tête de fixation du verrou en appuyant à fond sur le poussoir (Rep. 2) pour l'amener en position déverrouillée (Rep. 3), puis rabattre la glace.

▲ Buses du pare-brise et du plancher (Fig. 21) (Air chaud seulement)

Mise en action : amener complètement à droite le levier (Rep. 2).

Arrêt : manœuvrer le levier en sens inverse.

A Répartition d'air entre haut et bas (Fig. 21) (Air chaud seulement)

Bouton (Rep. 1) - Tiré

: l'air est dirigé vers le pare-brise,

Poussé

: l'air est dirigé vers le plancher.

En intermédiaire : l'air est réparti entre haut et bas.

Écran de calandre (Fig. 22)

Au-dessous de + 10 °C, mettre l'écran de calandre :

 Engager la languette de l'écran (Rep. 1) dans la barrette correspondante de la calandre.

- Ceintrer l'écran vers le milieu et introduire la languette (Rep. 3) dans la barrette (Rep. 2)

Au-dessus de + 15 °C, il est impératif d'enlever l'écran de calandre.

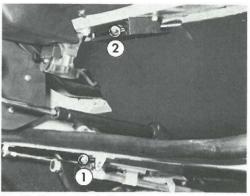


Fig. 21 - Commandes de climatisation
1 - Répartition pare-brise plancher
2 - Débit d'air chaud

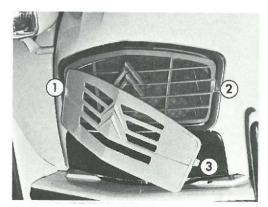


Fig. 22 - Pose de l'écran de calandre 1-3 - Languettes d'écran de calandre 2 - Barrette de calandre

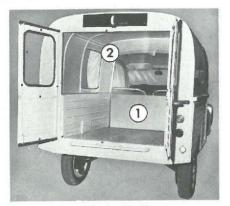


Fig. 23 - 1 - Séparation derrière sièges avant 2 - Glaces latérales fixes (option)

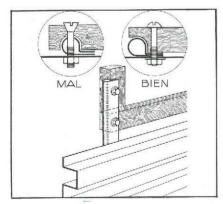


Fig. 24 - Principes de fixation des bâtis en bois

Une séparation (Rep. 1 - Fig. 23) est montée derrière les sièges avant.

- Il est en outre possible d'installer, sans difficulté, des étagères, cloisons, rayonnages... mais en respectant certains principes tels que de toujours fixer les bâtis en bois sur le méplat, et non la partie cylindrique, de l'armature (v. Fig. 24 et 24 bis).
 - · Consulter préalablement un agent Citroën.

Des glaces latérales fixes (Rep. 2 - Fig. 23) peuvent être montées en option.

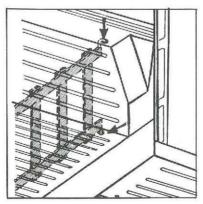


Fig. 24 bis - Principes de fixation des bâtis en bois

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : huile, liquide de freins	20
Mécanique et électricité	22
Carrosserie	24
Habitacle	26

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre véhicule : vérification des niveaux, surveillances des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou una rénovation d'aspect, consulter les Agents Citroën.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'Entretien" qui vous a été remis avec cette notice.

1 Jauge d'huile moteur

- Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
- La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge.
 La longueur de l'encoche correspond environ à 0,5 litre.

2 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En été comme en hiver, utiliser l'huile "TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40" ou "GTS 20 W 50".

Dans les pays très froids (température souvent inférieure à —10 °C) utiliser l'huile "TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 10 W 30" ou "GTS 10 W 30".

Ne jamais ajouter de produits d'addition.

Après appoint, bien refermer le couvercle de la tubulure de remplissage.

3 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre "Stop-Clair" en toute saison et une solution genre "Stop-Gel" en hiver.

4 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide.

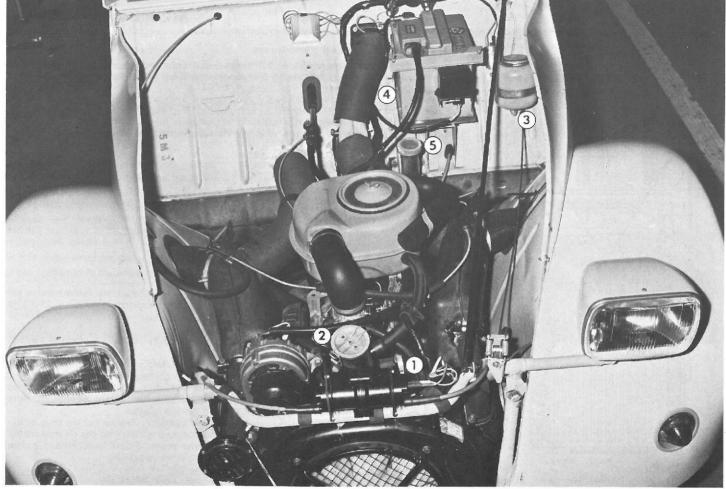
Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'un appoint.

5 Réservoir de liquide de frein

Le niveau, visible par transparence, ne doit jamais se trouver au-dessous du repère "Danger". Si le niveau a brusquement baissé, voir aussitôt un agent Citroën.

N'employer exclusivement qu'un liquide de spéciafication "S" ou "V" NFR 12640 ou SAE J 1703 a.

Nous préconisons le liquide distribué par TOTAL.



- Fig. 25 Niveaux
 1 Jauge d'huile moteur
 2 Tubulure de remplissage d'huile moteur

- 3 Réservoir de lave-glace
 4 Batterie
 5 Réservoir du liquide de frein

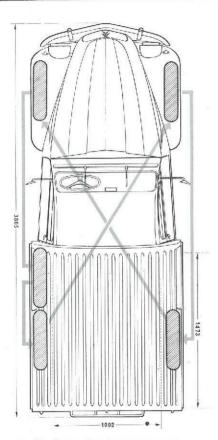


Fig. 26 - Permutation des pneumauques

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le "Guide d'Entretien" qui accompagne cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que nous préconisons exclusivement les lubrifiants "TOTAL".

Tout mélange, toute expérience, sont à proscrire en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes. Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de commande de la boîte de vitesses, ni la tige de commande des vitesses.

Pneumatiques*

"MICHELIN"	′′≈ 250′′	"≈ 400°
Montes série	125-15X	135-15X
Montes autorisées	135-15ZX	145-15X

Pressions:

VEHICULE	MONTES	AV	AR	ROUE DE SECOURS
≈ 250	125-15 X	1,4	1,8	2
≈ 250	135-15 ZX	1,4	1,8	2
≈ 400	135-15 X	1,4	2	2,2
400	145-15 X	1,4	2	2,2

- Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses. Sur piste caillouteuse : pour "≈ 250", en monte 135-15 X augmenter la pression AV de 0,2 bar; pour "≈ 400", en toutes montes augmenter la pression AV de 0,4 bar.
- Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
- Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important, car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours: l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- La permutation des roues en diagonale permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit être alors suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
- Le remplacement des roues est décrit à la page 28.
- Ne jamais utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

Témoins d'usure des pneumatiques :

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé (v. Fig. 27).

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaşeline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à -50 °C, alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Filtre à air (Fig. 28)

Les prescriptions de nettoyage sont portées sur le couvercle (Rep. 1).

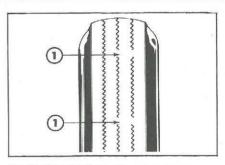


Fig. 27 - Témoins d'usure des pneumatiques 1 - Zones d'alerte



Fig. 28 - Filtre à air 1 - Couvercle

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule: s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture à été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant, freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce. Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre "ABEL Polish chrome".

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex.: "Antigoudron ABEL").

Lustrage de la peinture

Il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex.: "LAVABEL") et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. Fig 29) située sous le capot, sur le haut du tablier d'auvent côté droit.



Fig. 29 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures *

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques, genre "savon de toilette".

Garnitures en tissu :

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les "mousses sèches" du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié :

Les nettoyer avec un produit genre "SPIC" ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex.: "K2R").

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive d' uée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre "Teepol". N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

^{*} Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous chacun des sièges du véhicule.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	28
Réglage des projecteurs	29
Remplacement d'une lampe	30
Remplacement d'un fusible	32
Remplacement de la batterie	32
Remplacement d'une bougie	33
Mise en route à la manivelle	34
Remorquage	34

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer... Si, toutefois, il s'agit d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consultez la page 6 de la notice.



Fig. 30 - Remplacement d'une roue avant

- 1 Coffre roue de secours et outillage
- 2 Sandow de maintien
- 3 Gouttière de fixation
- 4 Doigt de levage5 Support
- 6 Vis de commande

Outillage (Fig. 30)

- La roue de secours, le cric et la manivelle sont logés dans un coffre situé côté gauche de la caisse (Rep. 1). Pour en maintenir la porte ouverte, accrocher une extrémité du sandow (Rep. 2) à la gouttière de pavillon (Rep. 3).
- La cale en bois est placée sur le plancher entre les sièges conducteur et passager.

Démontage (Fig. 30 et 31)

- · Serrer à fond le frein de secours.
- Placer la cale en bois sous la roue diagonalement opposée à celle qui est à changer.
 Si la route est en pente, caler cette roue du côté de la descente.
- Débloquer, sans les dévisser, les trois écrous de roue avec la manivelle.
- Placer l'embase du cric nettement sous la voiture et légèrement du côté de la roue à changer, afin d'éviter tout contact avec la carrosserie en fin de levage.
- Engager à fond le doigt de levage (Rep. 4) sous le support (Rep. 5) (un support à l'avant des portes latérales, un à l'avant des roues arrière).
- Tourner à la main la vis de commande (Rep. 6) dans le sens horloge, pour mettre le cric en appui.
- · Terminer le levage avec la manivelle.

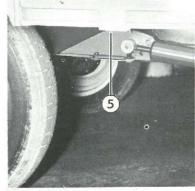


Fig. 31 - Remplacement d'une roue arrière

5 - Support

Pour ne pas être éblouissants, les feux de croisement ("Codes") doivent porter entre 30 et 50 mètres.

• Réglage en roulant (Fig. 32).

Portée augmentée : tourner le bouton (Rep. 1) dans le sens horloge.

Portée diminuée : tourner en sens inverse.

· Réglage à l'arrêt :

La portée et l'orientation latérale de chaque phare peuvent être modifiées en agissant sur l'écrou six pans fixant le projecteur sur sa rotule de support.

Ces réglages devant être réalisés avec soin et précision, il est prudent de les faire vérifier par un agent Citroën avec les appareils prévus à cet effet.

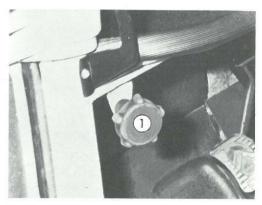


Fig. 32 - Réglage des projecteurs en roulant 1 - Bouton de réglage

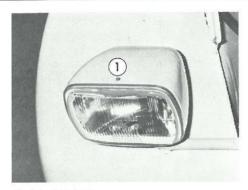


Fig. 33 - Projecteurs 1 - Vis de démontage



Fig. 34 - Projecteurs
2 - Connecteurs
3-4 - Ressorts de maintien
5 - Collerette d'ampoule
6 - Ergot de positionnement

Projecteurs Code-Route (Fig. 33-34-35) 12 V - 45-40 W.

- Pour sortir le projecteur : dévisser la vis (Rep. 1) et basculer le projecteur vers l'avant,
- Pour remplacer une lampe :
 - Débrancher le connecteur en matière plastique noire (Rep. 2) portant les fils d'alimentation,
 - Faire basculer de 90° les ressorts (Rep. 3 et 4) maintenant la collerette de l'ampoule (Rep. 5),
 - Remplacer l'ampoule défectueuse et replacer la collerette en présentant l'ergot de positionnement face à son logement (Rep. 6),
 - Rabattre les ressorts (Rep. 3 et 4) et rebrancher le connecteur (Rep. 2).
- Pour remettre le projecteur en place (Fig. 35) :
- Placer les languettes (Rep. 1 et 2) face aux boutons en plastique blanc (Rep. 3 et 4).
- Faire pivoter le bloc optique et le revisser sur le projecteur (Fig. 33).
- Nous vous conseillons de faire vérifier par un spécialiste le réglage de vos phares après chaque changement de lampe.

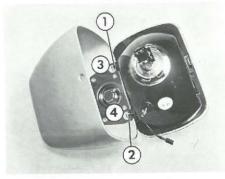


Fig. 35 - Projecteurs
1-2 - Languettes
3-4 - Bouton en plastique blanc

Feux de position

• Feux avant (Fig. 36):

Les lampes sont placées directement dans les paraboles des projecteurs (Rep. 1): tirer sur la douille en la tournant légèrement.

• Feux arrière (Fig. 37):

Les lampes fonctionnent également pour les feux de stop (Bi-fil). Pour déposer le couvercle du boîtier (Rep. 1) : 2 vis à dévisser.

Indicateurs de direction

· Avant:

Déposer le couvercle transparent: 2 vis à dévisser.

• Arrière (Fig. 37):

Déposer le couvercle transparent (Rep. 2): 2 vis à dévisser.

Feux de stop

Voir "feux de position arrière",

Eclaireur de plaque de police arrière (Fig. 37)

Déposer le cabochon plastique (Rep. 3): 2 vis à dévisser.

12 V - 4 W	Туре Т 8/4 ВА 9 Ѕ.
12 V - 21/5 W	Type P 15/2.
12 V - 21 W	Type P 25/1.
12 V - 21/5 W 12 V - 4 W	Type P 15/2. PL navette.

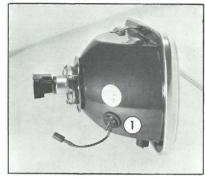


Fig. 36 - Feux de position avant 1 - Douille



Fig. 37 - Feux arrière

- 1 Feu rouge arrière et feu de stop
 2 Indicateur de direction
 3 Éclairage de plaque de police arrière

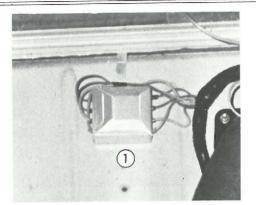


Fig. 38 - Fusibles 1 - Boîtier

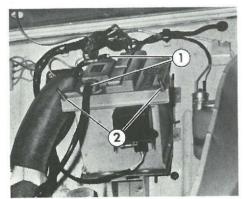


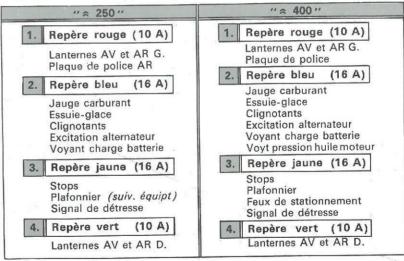
Fig. 39 - Batterie 1 - Bornes 2 - Tirants

Remplacement d'un fusible (Fig. 38)

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

- Les fusibles protégeant le circuit sont à l'intérieur d'un boîtier (Rep. 1) situé sous le capot, sur le tablier d'auvent.
- Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

Liste des fusibles et appareils protégés



Remplacement de la batterie (Fig. 39)

Références de la batterie

: 12 V - 125/25 AH CEI.

- Débrancher les bornes (Rep. 1) de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.
- Dévisser les deux tirants (Rep. 2) de la bride de maintien. Soulever la bride. Enlever le régulateur en le tirant vers le haut pour le dégager de sa glissière.
- Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'avant du véhicule.
- Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie

TYPES VÉHICULES	″≈ 250 ″	"≈ 400"
Montes série :	AC 42 F Bosch W 225 T 1 Eyquem 755 Marchal 35	AC 42 F Bosch W 225 T1 Eyquem 755 Marchal 35 Champion L 85
Montes autorisées :	Champion L 85 Marelli CW 7 N BT Marelli CW 240 N	Marelli CW 7 N BT Marelli CW 240 N

Écartement des électrodes (Fig. 40)

: 0,65 à 0,75 mm.

Démontage :

- Débloquer et commencer de dévisser avec une clé à tube, puis coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc.
- · Achever le dévissage et sortir la bougie.

Remontage:

- · Coiffer la bougie avec le tube caoutchouc.
- Engager le filetage dans la culasse et visser le plus loin possible avec la main.
- · Achever le serrage avec la clé à tube.

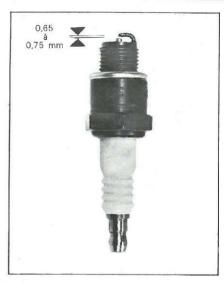


Fig. 40 - Écartement des électrodes

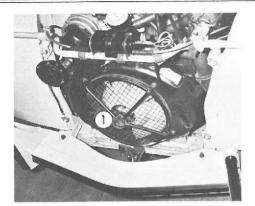


Fig. 41 - Mise en route à la manivelle 1 - Orifice de manivelle

Mise en route à la manivelle (Fig. 41)

La manivelle est placée dans le coffre situé côté gauche du véhicule.

Pour l'utiliser, ouvrir le capot et l'introduire dans l'orifice (Rep. 1) de l'axe de poulie du ventilateur, jusqu'à engagement complet.

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le levier des vitesses au point mort.

Remorquage

Par l'avant :

Accrocher un câble aux anneaux spécialement prévus à l'extrémité des longerons avant. Atteler aux deux anneaux à la fois. Ne jamais utiliser le pare-chocs pour amarrer un câble ou une corde.

Par l'arrière :

Accrocher un câble aux bras de suspension droit et gauche, en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage.

Serrures de portes bloquées par le gel

Préventivement:

Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage :

Chauffer légèrement la clé de serrure avec une allumette ou à la flamme d'un briquet avant de la réintroduire.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	36
Caravaning	37
Identification, Pièces de rechange	37
Déplacements à l'étranger	38
Caractéristiques techniques générales	40

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et Garantie",

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Ce chapitre vous permettra aussi de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture en vous reportant aux "Caractéristiques Techniques Générales".

Rodage

Pendant les 2 000 premiers kilomètres, éviter de monter les régimes et n'atteindre les repères rouges du tachymètre qu'au-delà de cette distance parcourue.

Éviter également pendant cette période:

- · les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- · les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notâmment une "Carte de Garantie" et un "Certificat de révision aux 1 000 km."

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'Entretien.

Il est en particulier indispensable que la cartouche de filtre à huile, qui doit correspondre à un cahier des charges très précis, soit bien le modèle agréé par Citroën.

Seules, les fournitures d'huile neuves et de la cartouche de filtre à huile sont facturées. L'agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- · la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux et trop énergiques,
- · les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- I'usage abusif du starter,
- · les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du Guide d'Entretien.

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consultez votre agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont, en France:

remorque sans frein
 remorque avec frein au moins à inertie

sur " ≈ 250"	sur " ≈ 400 "
270 kg	270 kg
400 kg	500 kg

Identification

Emplacements

Plaque constructeur : sous le capot, sur le longeron avant droit Marque à froid : sur la plate-forme intérieure, côté droit : sur le carter moteur, côté droit

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule

: la série

; le numéro dans la série du type

: le poids total en charge : le poids total roulant

Marque à froid : le typ

: le type du véhicule

: la série

: le numéro dans la série du type

Plaque moteur

: la marque

: le type du moteur

: le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Pièces de rechange

La pièce d'origine est vendue exclusivement dans le réseau Citroën.

Il est de votre intérêt, pour votre sécurité et votre garantie, de refuser toute autre pièce Indiquer sur les commandes :

- le type de véhicule,
- · la série,
- le numéro dans la série du type,
- · le type et le numéro de moteur.

Le catalogue de pièces de rechange et le manuel de réparation sont en vente chez les agents et concessionnaires.

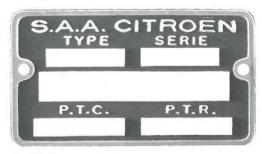


Fig. 42 - Plaque constructeur



Fig. 43 - Plaque moteur

MERKBLATT FUR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen: MICHELIN 125 - 15 X ("≈ 250") 135 - 15 X ("≈ 400") Druck = 1,4 vorn 1.4

1,8 hinten 2 (* 250) 2 Ersatzrad 2.2 (* 400)

Kraftstoff: Normalbenzin

* Fassungsvermögen = 25 L

Motoröl: Öl TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder

GTS 20 W 50

In sehr Kalten Ländern:

Öl TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30

Fassungsvermögen = 2,5 L

Bremsflüssigkeit: TOTAL NFR 12640 "S oder V" oder "SAE

J 1703 a"

Fassungsvermögen: 0,5 L

Scheibenwascher: Wasser, dem man:

- zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B.

"Stop-Clair"

- im Winter ein Produkt wie z.B. "Stop-Gel"

zusetzen kann Batterie: 12 V 125/25 Ah

Destilliertes Wasser (keine Saüre) zufüllen

Zündkerzen: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyguem

755 - Marchal 35

(+ Champion L 85 " ≈ 400")

Siehe weitere Möglichkeiten auf Seite 33

Elektrodenabstand = 0,65-0,75 mm

Glühbirnen: Siehe Tabelle auf Seite 43

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres: MICHELIN 125-15 X ("≈ 250") 135-15 X ("≈ 400")

> Pressures = 20 psi front 20 26 psi rear 29

(≈ 250) 29 psi spare 32 (≈ 400)

Petrol: Regular

Capacity = 5,5 imp. gallons or 6,6 US gallons

Engine oil: TOTAL Altigrade GT 20 W 40

or GTS 20 W 50

In very cold countries:

TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30 Capacity = 3,9 imp, pints or 4,7 US pints

Hydraulic Brake Fluid: TOTAL NFR 12640 "S or V" or "SAE

Capacity = 0,9 imp. pint or 1 US pint

Windscreen washer: Water to which can be added:

all seasons: product type "Stop-Clair"winter: product type "Stop-Gel"

Battery: 12 V 125/25 Ah

Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem

755 - Marchal 35

(⊢ Champion L 85 " ≈ 400") See other possibilities on page 33

Electrode gap = .026" to .028"

Bulbs: See Table on page 43

N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.

Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accidents dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici: MICHELIN 125-15 X ("≈ 250") 135-15 X ("≈ 400") Pressioni = 1.4 anteriori 1.4

Pressioni = 1,4 anteriori 1,4 1,8 posteriori 2 (≈ 250) 2 scorta 2,2 (≈ 400)

Carburante: Benzina (normale) Capacità = 25 L

Olio motore: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20

W 50

Capacità = 2,5 L

Liquido per freni: TOTAL NFR 12640 "S o V" o "SAE

J 1703 a "

Capacità = 0,5 litri

Lava cristallo: Acqua alla quale è possibile aggiungere:

- in ogni stagione: un prodotto tipo

"Stop-Clair"

- in inverno: un prodotto tipo "Stop-Gel"

Batteria: 12 V 125/25 Ah

Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyguem

755 - Marchal 35

(+ Champion L 85 "≈ 400") Ved altre marque possibile P. 33

Distanza degli elettrodi = 0,65 - 0,75 mm

Làmpade: Ved. tabella pag. 43

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO

Neumaticos: MICHELIN 125-15,X ("≈ 250")

135-15 X (" \approx 400")
Presion = 1.4 delantro 1.1

1,8 trasero 2 (≈ 250) 2 auxilio 2,2 (≈ 400)

Combustible: Gazolina (normal)

Capacidad = 25 L

Aceite motor: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W

50

Capacidad = 2,5 L

Liquido de frenos: TOTAL NFR 12640 "S o V" o "SAE

J 1703 a"

Capacidad = 0,5 litros

Lava parabrisa: Agua en la cual se puede agregar:

- en todos tiempos: un producto del tipo

"Stop-Clair"

- en invierno: un producto del tipo "Stop-Gel"

Bateria: 12 V 125/25 Ah

Agua distilada (nunca agregar àcido)

Bujias: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyguem

755 - Marchal 35

(+ Champion L 85 " ≈ 400")

Ver otras marcas posibles pagina 33

Apertura de los eléctrodos = 0,65 - 0,75 mm

Lamparas: Ver tablero pagina 43

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs "Code". Camionnette

Traction avant

Nombre de places

: 2 : 2 CV sur "≈ 250" Puissance administrative : 3 CV sur " * 400"

Vitesse maximale : 95 km/h environ sur "≈ 250". : 98 km/h environ sur "≈ 400". Démarrage en côte au PTR. : 12 % sur "≈ 250" : 12 % sur "≈ 400"

: 12	2 % sur " ≈ 400	
Vitesse à 1000 tr/mn en km/h	" ≈ 250″	" ≈ 400"
1 re vitesse	3,75	4,69
2e vitesse	7,35	9,12
3e vitesse	12,26	14,80
4º vitesse	17,75	20,01
AR	3,75	4,69
Poids	" ≈ 250"	″ ≈ 400″
Poids à vide en ordre de		
marche	575 kg	640 kg
- sur l'avant	338 kg	370 kg
— sur l'arrière	237 kg	270 kg
Poids total maximal		
autorisée en charge	910 kg	1115 kg
— sur l'avant	450 kg	490 kg
sur l'arrière	520 kg	685 kg
Charge remorquable		
maximale		9/07/9/2005/09
— sans frein	270 kg	270 kg
 avec frein au moins 		
à inertie	400 kg	500 kg
Cotes	'' ≈ 250''	" ≈ 400°
Longueur hors-tout	3,605 m	3,805 m
Largeur hors-tout	1,500 m	1,500 m
Hauteur à vide	1,723 m	1,840 m
Longueur intérieure caisse	1,420 m	1,620 m
Largeur intérieure caisse	1,480 m	1,430 m
Hauteur intérieure caisse	1,055 m	1,170 m
Diamètre de braquage	10.70 m env.	10,70 m env

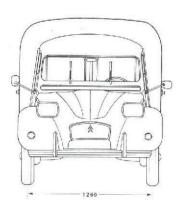
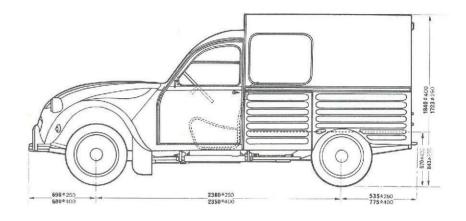
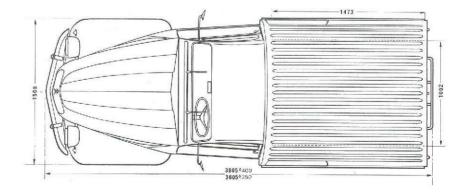




Fig. 44 - Cotes d'encombrement





Moteur sur " ≈ 250'

Désignation : Citroën type AYA 2
Cylindres : 2 à plat et opposés
Alésage : 68.5 mm

 Alésage
 : 68,5 mm

 Course
 : 59 mm

 Cylindrée
 : 435 cm³

Taux de compression : 8,5

Puissance maximale (DIN) : 24 ch à 6 750 tr/mn
Couple moteur maximal (DIN) : 2,9 mkg à 4 000 tr/mn

Distribution

Jeu à froid entre soupape

d'échappement et culbuteur : 0,15 à 0,20 mm

Jeu à froid entre soupape

d'admission et culbuteur : 0,15 à 0,20 mm

Alimentation

Carburateur : Solex Capacité du réservoir de carburant : 25 litres

Carburant : Essence ordinaire

Graissage

Vidange : 2 litres

Démontage

(carter + couvre-culasse) : 2,3 litres

Allumage

Réglage de l'avance statique : 12° moteur

Bougies: Montes série : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem 755 - Marchal 35

Montes autorisées : Champion L 85 - Marelli C W 7 N BT ou Marelli CW 240 N

Écartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm

Moteur sur " ≈ 400"

Désignation : Citroën type AK 2
Cylindres : 2 à plat et opposés

 Cylindres
 : 74 mm

 Alésage
 : 70 mm

 Cylindrée
 : 602 cm³

Taux de compression : 8,5

Puissance maximale (DIN) : 28,5 ch à 6 750 tr/mn
Couple moteur maximal (DIN) : 4 mkg à 3 500 tr/mn

Distribution

Jeu à froid entre soupape

d'échappement et culbuteur

: 0,15 à 0,20 mm

Jeu à froid entre soupape d'admission et culbuteur

: 0,15 à 0,20 mm

Alimentation

Carburateur : Solex Capacité du réservoir de carburant : 25 litres

Carburant : Essence ordinaire

Graissage

Vidange : 2,2 litres
Vidange (carter + cartouche) : 2,4 litres
Démont. (carter + couvre-culasse) : 2,5 litres

Démontage (carter + cartouche

+ couvre-culasse) : 2,7 litres

Allumage

Réglage de l'avance statique : 8° moteur

Bougies: Montes série : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Champion L 85 - Eyguem 755 -

Marchal 35

Montes autorisées

: Marelli CW 7 N BT ou Marelli CW 240 N

: 0,65 à 0,75 mm

Écartement des électrodes

Démultiplication de la transmission

		"250"			"400′′	
	Rapports BV	Démult. totale	km/h aux 1 000 tr/mn	Rapports BV	Démult. totale	km/h aux 1 000 tr/mn
1 re	0,1436	0,0348	3,75 environ	0,165	0.0425	4,69 environ
2e	0,2813	0,0681	7,35 environ	0,320	0.0826	9,12 environ
3e	0,4687	0,1136	12,26 environ	0.520	0.1341	14,80 environ
4 e	0,6785	0,1644	17,75 environ	0,704	0.1813	20,01 environ
AR	0,1436	0,0348	3,75 environ	0,165	0,0425	4,69 environ
	Co	uple coniqu	ie: 8/33	Co	uple coniqu	ie: 8/31

Equipement électrique

Tension

: 12 V

Alternateur

Puissance maximale: 390 W Début de charge : 780 tr/mn

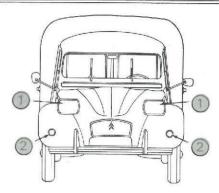
Batterie:

Capacité

: 125/25 AH CEI

Tableau des lampes

Lampe " Code-Européen " type P 45 T 41	12 V - 45/40 W	Projecteurs " Code-Route "
Lampe type T 8/4	12 V - 4 W	Feux de position avant
Lampe bi-fil type T 8/4	12 V - 21/5 W	Feux de position arrière
Lampe type P 25/1	12 V - 21 W	Indicateurs de direction avant et arrière
Lampe bi-fil type T 8/4	12 V - 21/5 W	Feux de stop
Lampe navette	12 V - 4 W PL	Plaque de police arrière
Lampe type T 8/2	12 V - 2 W	Tableau de bord



- Fig. 45 Eclairage extérieur et signalisation
 1 Projecteurs code-route et feux de position avant
 - 2 Indicateurs de direction avant



- 3 Indicateurs de direction arrière
- 4 Feux rouge arrière et stop
 5 Éclaireur de plaque de police arrière

A	Accumulateurs (v. Batterie) Aération	16 18		Gottes billicipates	40 36		Goudron (taches)	25
	Ampoules (remplacement) Ampoules (tableau)	30 43 10 15	D	Dégivrage	16 10	Н	Huile moteur (remplissage) Huile moteur (voyant " ≈ 400 ") . Hydraulique (remplissage)	20 7 20
В	Batterie (niveau) Batterie (entretien) Batterie (remplacement) Boîtes à fusibles Bougies	20 23 32 32 33		Déplacements à l'étranger Désembuage Détachage des garnitures Détecteur de charge Détresse (signal) Dimensions principales	38 16 26 6 15 40	1	Identification du véhicule Incidents Indicateurs de direction Indicateur de vitesse Instruments de bord	37 27 1-31 6 6
C	Capacités au dos de la no Capot moteur	3	E	Éclairage extérieur	-30 17 33	J	Jauge de carburant	6
	Carburant (jauge) Carburant (remplissage) Carrosserie (entretien) Cendrier Changement de roue Changement de vitesses Châssis (numéro)	6 3 24 4 28 12 37		Eraflures à la peinture Entretien du filtre à air Essuie-glace	25 23 14	L	Lampes (remplacement) Lampes (tableau) Lavage Lave-glace (commande) Lave-glace (remplissage) Levier des vitesses Lustrage	30 43 24 14 20 12 25
	Chauffage Clés Clignotants 14	2	F	I can digitation	31 3-20 32	M	Manivelle démonte-roue	28
	Combiné antivol-contact - démarreur	10 15 6 10	G	Garantie	36 26 24	įvi	Marche arrière Marque à froid Mise en route du moteur Mise en route à la manivelle Moteur (caractéristiques) Moteur (plaque)	12 37 11 34 42 37

INDEX ALPHABÉTIQUE

N	Nettoyage des vitres Nettoyage des garnitures Niveaux (vérifications et appoints) Niveau de carburant Numéro de châssis Numéro de moteur	24 26 20 6 37 37	S	Sécurité frein de secours Serrures Sièges Signal de détresse Signalisation Starter	13 2 8 15 14 10	
P	Phares (commande) Phares (réglage) Pièces de rechange	15 29 37 37	т	Tableau de bord Taches de goudron	6 25	
	Plaque moteur Planche de bord Plexiglas (nettoyage) Pneumatiques	37		Taches sur les garnitures	26 6 23 6	TABLE DES MATIÈRES: page
	Poids Portes (ouvertures) Position de conduite Poste de conduite Pression d'huile moteur " ≈ 400". Pression des pneumatiques	40 2 8 4 7 22		Température de l'air	16 43	TABLE DES MATIERES. page
			U	Usure des pneumatiques	23	
R	Rechange (pièces de) Remorquage Remplacement de la batterie Remplacement d'une bougie Remplacement d'une lampe Remplacement d'une lampe Remplacement d'une roue Retouches de peinture Rétroviseurs Révision aux 1000 km	37 34 32 33 32 30 28 25 9 36	V	Ventilation Vérifications avant départau dos de la no Verrouillages Vitesses (commande) Vitres (nettoyage)	otice 2 12 24	Les descriptions et figures sont données sans engagement. La société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la
	Rodage	36 28		Volant de direction (nettoyage) Voyants	26 6	présente notice.

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à l'étranger voir pages 38 et 39)

Pneumatiques : MICHELIN 125-15 X (" ≈ 250") - MICHELIN 135-15 X (" ≈ 400")

Pression: 1,4 Bar Pression: 1,4 Bar - avant 1,8 Bar 2 Bars - arrière

2 Bars - roue de secours

Autres montes: voir page 22

Carburant : Essence ordinaire

Capacité = 25 litres

Huile moteur: Huile TOTAL "GT 20 W 40" ou "GTS 20 W 50"

Dans pays très froids: TOTAL "GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30"

Capacité carter moteur :

 $Sur'' \approx 250'' = 2$ litres (après démontage carter + couvre-culasse : 2,3 litres) $Sur'' \approx 400'' = 2.2$ litres (après démontage carter + couvre-culasse : 2,5 litres)

Huile boîte de vitesses : Huile TOTAL Extrême pression "SAE 80"

capacité = 0,9 litre

Graissage général : TOTAL "Multis"

Freinage hydraulique: TOTAL NFR 12640 "S ou V" ou SAE J 1703 a

Capacité: 0,5 litre

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté :

en toute saison : un produit genre "Stop-Clair"
 en hiver : un produit genre "Stop-Gel"

Batterie: 12 V - 125/25 AH CEI

Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Eyquem 755 - Marchal 35 sur " ≈ 250"

AC 42 F - Bosch W 225 T 1 - Champion L 85 - Eyguem 755 - Marchal 35 sur " ≈ 400"

Autres montes autorisées : voir page 33 Écartement des électrodes : 0,65 à 0,75 mm

Lampes: Voir tableau page 43

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : Batterie (p. 20) Essence

Essence
Huile moteur
Lave-glace
Liquide de freins

Fonctionnement : Avertisseur

Clignotants Éclairage extérieur Feux de stop

Voyant huile moteur ("≈ 400")

Divers : Écran de calandre

Orientation des rétroviseurs Pression des pneumatiques